

## TIZI OUZOU

# Cri d'alarme des hémophiles : pénurie du facteur 8

Les hémophiles sont-ils considérés comme des humains et des citoyens ouvrant droit aux soins ? Ils se le demandent avec une révolte grande contre l'indifférence des pouvoirs publics à leur égard, grande comme leur propre impuissance, eux qui risquent à tout moment un grave handicap faute de soins appropriés, grande comme leur patience de voir les choses sanitaires les concernant se rapprocher des normes internationales, pourtant, tout à fait à la portée de nos moyens, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en médicaments, de l'accueil ou du traitement.

La pénurie du facteur 8, indispensable à leur survie, depuis janvier 2007, cette énième rupture de stock, les promesses d'approvisionnement d'une semaine à l'autre depuis 3 mois justifient leur indignation.

Que faire après tant d'accidents qui auraient pu être évités, après mille et une difficultés d'accueil et de traitement au niveau des structures sanitaires, après tant de démarches sans résultat et de promesses sans lendemain ? Que faire devant un mur de silence et d'indifférence ? Pleurer, supplier, implorer Dieu, enregistrer encore et encore des accidents et des décès faute de disponibilité

du facteur 8, c'est ce que nous ne cessons de faire, indique, en substance, la présidente de l'association. "Nous en avons marre de la faire", dit-elle, au bord d'une crise de larmes en venant alerter l'opinion à travers nos colonnes et mettre les pouvoirs publics devant leurs responsabilités. "Il y a chaque jour des hospitalisés traités aux corticoïdes nuisibles aux hémophiles à causes des hémorragies digestives qu'ils provoquent ou au plasma frais congelé FFC qui provoque des rejets et des allergies chez la plupart des malades.

Ce type de bricolage des années 1970 est sujet lui-même à de fréquentes pénuries", indique-t-elle, réclamant avec force la disponibilité permanente du

facteur 8 au niveau de tous les CHU et secteurs sanitaires. "Actuellement, l'extraction dentaire, la rééducation fonctionnelle et la moindre opération constituent un luxe pour les hémophiles.

On n'arrive même pas à faire face aux urgences... Pourtant, le ministère est en possession d'un recensement des malades réalisés par le comité médical des hémophiles.

Par ailleurs, sont restées lettre morte également les recommandations de la conférence de consensus regroupant les médecins hématologues des 48 wilayas, le ministère de la Santé et des représentants de l'OMS qui s'est tenue en 2002.

Nous sommes totalement ignorés sans que l'on

sache exactement pourquoi, comment peut-on dormir tranquille en sachant que les malades risquent la mort à tout moment à cause de pénuries de médicaments et de négligence ; ils connaissent pourtant la gravité de cette maladie", dit-elle, parlant des hauts responsables de la santé. "La durée de vie du facteur 8 est de 2 ans en milieu frais et de 6 mois à température ambiante", répond-elle à notre question visant à savoir les causes éventuelles à l'origine de la pénurie.

Quant au prétexte de la cherté du médicament, elle se demande par rapport à quoi. A la vie ? Aux énormes gaspillages ?" Et d'ajouter : "Avons-nous droit aux soins ou non ?"

B. T.

## PROJET DE LA ROUTE D'AZAGHAR

## Tizi Ouzou-Bouzeguène en 40 mn

Bouzeguène-Tizi-Ouzou en 40 mn au lieu d'une heure trente, ce n'est plus un rêve mais une réalité que permettra le projet de la route d'Azaghar qui a été officiellement retenu dans le cadre des projets de renforcement des chemins communaux, a-t-on appris à l'APC. L'heureuse nouvelle est tombée récemment à la

commune. Celle-ci a été accueillie avec une grande satisfaction par la population.

Ce projet qui coûtera au Trésor public quelques milliards de centimes (bitumage de 8 km de route et érection d'un pont) épargnera aux voyageurs le fastidieux détour de 24 km par Azazza et l'évitement d'un dangereux tronçon sur une zone rocaillieuse qui fait peser sur les usagers de la route un danger certain en hiver par ses risques réels (déboisement) une victime originaire d'Ath-Zikki a été déplorée par le passé et un fourgon réduit en ferraille.

Le projet, défendu par les APC successives, s'est vu prêter une oreille attentive de la part du ministre des Travaux publics à l'occasion de l'inauguration du pont de Boubhir en juin dernier. Amar Ghoul a été convaincu par les arguments dévelop-

pés par le maire de Bouzeguène qui lui a présenté une requête arguant de l'importance stratégique de cette route et du désenclavement de quelque 40 hectares de terres communales avec des possibilités d'investissement et de développement, notamment pour l'agriculture sachant le nombre d'oliveraies existant dans ce vaste périmètre. Le ministre avait instruit ses services et demandé à ce qu'on présente une fiche technique de ce projet à la direction des travaux publics de Tizi-Ouzou, investissement qui permettra de rapprocher trois communes de la daïra de Bouzeguène du chef-lieu de wilaya. La route déboulera sur la vallée de Boubhir longeant le Sebouf pour déboucher sur Chaouffa.

S. Hammoum

## MEDEA

## Extension du tissu urbain

Une superficie de 1 200 hectares sera intégrée au périmètre urbain, de la ville de Médéa à la faveur d'un plan d'extension du tissu urbain, indique-t-on à la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC). Cette extension a été décidée par les autorités en vue de résoudre définitivement la problématique de la rareté des poches foncières, à laquelle s'est toujours heurté le développement harmonieux et cohérent de cette agglomération de 140 000 habitants, précise la même source.

Elle portera à 2 900 hectares la superficie globale du nouveau périmètre urbain de la ville, indique-t-on à la DUC

dont les responsables soulignent que la superficie dégagée servira exclusivement à planter les nombreux projets d'équipements et d'habitat devant être réalisés à moyen terme. L'intégration des 1 200 hectares permettra, a-t-on ajouté, de satisfaire les besoins futurs de la population, notamment en matière d'infrastructures de base et de logements, et pouvoir ainsi accompagner les demandes qui seront induites par l'évolution démographique de la ville, dont le nombre de résidents va passer de 140 000 à 200 000 habitants à l'horizon 2024. Les études préliminaires réalisées, dans cette

## BOUMERDES 1 000 hectares de terre seront reboisés

La Direction des forêts, celle de la formation de la wilaya de Bumerdes et l'APC de Corso se sont associées pour célébrer la Journée mondiale de l'arbre.

La cérémonie s'est, en effet, déroulée au centre de formation pour handicapés de la ville de Corso. Une manière aussi de les responsabiliser autant que les citoyens de manière générale sur la préservation de l'écologie en général et du patrimoine forestier en particulier de la wilaya de Bumerdes qui est fort riche. Les responsables ont demandé aux jeunes handicapés de participer symboliquement aux efforts pour rendre la verdure aux forêts de la wilaya par la plantation d'arbres. A l'issue de cette sortie champêtre, des récompenses ont été attribuées aux auteurs des meilleurs dessins sur la forêt.

A l'occasion, M. Chelighem, directeur des forêts de la wilaya de Bumerdes, nous a fait un rapide bilan concernant précisément les problèmes et les perspectives du secteur des forêts de la wilaya. Selon lui, l'affectation de nouveaux véhicules de lutte anti-incendie et leur bonne exploitation a très sensiblement réduit les surfaces détruites chaque été par le feu. "De 460 ha ravagés par le feu en 2005, ce chiffre a été ramené à 150 en 2006", assure le premier responsable des forêts. Dans le même sillage, un programme de reboisement de 400 ha est en cours de réalisation dans presque toutes les communes de Bumerdes.

Constatant les besoins grandissants et les capacités de réalisation de la wilaya en matière de reconstitution des forêts des montagnes de la wilaya, les services des forêts ont demandé, selon M. Chelighem, l'inscription d'un programme supplémentaire, pour l'année en cours, de 400 ha. Malheureusement, la pépinière de Zemmouri n'ayant qu'une capacité de production pour seulement 60 ha, les services de forêts des Bumerdes ont déclenché un processus juridico-administratif afin de récupérer la pépinière de Kerrouba (dans la daïra de Bououaou) que les services des forêts de la wilaya de Blida, dont elle dépendait sous la forme d'une entreprise publique, avaient abandonnée depuis des décennies.

S'étalant sur plusieurs centaines d'hectares, cette ferme située dans une région hautement fertile est exploitée par des anciens travailleurs de ladite entreprise qui, eux-mêmes, selon nos informations, ne disposent d'aucun document les autorisant à y travailler.

Abachi L.

## BOUIRA Arrestation d'un usurpateur

Un individu, âgé de 49 ans, se faisant passer pour un officier de l'armée, a escroqué des agriculteurs au niveau de la localité de Ain-Bessam, se faisant livrer une quantité de pomme de terre auprès de ces derniers. Selon des sources crédibles, cet escroc, répondant aux initiales H. A., s'est présenté dernièrement comme un commandant de l'ANP chez des agriculteurs leur demandant de lui réserver une quantité de pomme de terre, de premier choix, en leur promettant qu'ils allaient être payés plus tard et les leurant avec des propositions de services et d'intervenir au cas où ils ont des problèmes administratifs. Après avoir pris la marchandise, quatre camions bien remplis, les agriculteurs constatèrent que leur dû n'a pas été réglé, ce qui les a poussés à se présenter chez les services de sécurité où ils apprendront que leur client n'était qu'un usurpateur. Selon les mêmes sources, ce dernier, accusé d'escroquerie et usurpation de fonction, a été présenté devant le parquet de Bouira ; le juge d'instruction a décidé à cet effet d'une citation directe qui aura lieu le 17 avril prochain.

Amine Han

## PRECISIONS

Dans le cadre du droit de réponse à l'article "Les architectes dénoncent le DLEP de Bouira", paru le mardi 13 mars 2007 dans votre quotidien *Le Soir d'Algérie*, il y a lieu de souligner que cet article est dénué de tout fondement. En effet, l'architecte Ait-Yahiatène Noureddine a été reçu à maintes reprises et la dernière date du 5/03/2007 à 12 h 10 mn, sans être malmené ni agressé, pour exposer son problème de rémunération supplémentaire sur le projet E. F. Ait-Laâziz dont il assure la maîtrise d'œuvre depuis 2002 et non achevé à ce jour compte tenu de sa défaillance qui se traduit par le retard dans la remise des plans d'exécution et non pour protester contre une facture envoyée pour paiement sans que l'architecte dépose son cachet. Pour ce qui est de la rémunération réclamée à laquelle il n'ouvre pas droit conformément à la réglementation dont vous faites allusion et notamment l'arrêté interministériel du 15/05/1988 portant modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment qui stipule en son article 47 en cas de réalisation de l'ouvrage dans un délai supérieur au délai contractuel prévu par le ou les marchés de réalisation, le maître d'œuvre est tenu de poursuivre sans rémunération supplémentaire la mission de suivi et de contrôle et ce, jusqu'à l'achèvement des travaux de réalisation de l'ouvrage, article repris dans le contrat du BET sous le n° 19 relatif au retard dans la réalisation des travaux et approuvé par les deux parties.

Pour ce qui précède, M. Ait Yahiatène Noureddine, qui réclame un paiement non conforme à la réglementation, a eu un comportement indigne d'un "architecte" et m'a signifié que "je suis dans ma ville de Bouira et vous êtes un étranger". Après qu'il eut refusé de quitter mon bureau et ce, à la fin de l'entrevue, et devant cet état de fait, j'ai fait appel aux agents de service pour le prier de sortir. L'architecte sus-nommé n'a pas manqué de donner des coups de pied aux meubles de mon bureau et a renversé des chaises.

Le Dlep de Bouira